

# Réunion du GRSE

27 novembre 2017

## PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 3 de Normandie 2017-2021



**SANTÉ & ENVIRONNEMENT  
TOUS ACTEURS!**

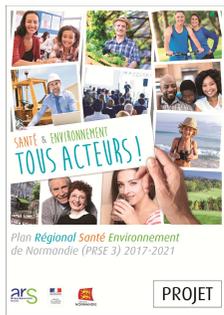
*Plan Régional Santé Environnement  
de Normandie (PRSE 3) 2017-2021*



**PROJET**



- 1. Présentation du projet de Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) de Normandie**
- 2. Quelles mises en œuvre opérationnelles et territoriales des priorités du PRSE3 ?**  
*Exemples d'actions*
- 3. Modalités d'animation et de suivi du PRSE 3**



# 1- PRÉSENTATION DU PROJET DE PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (PRSE3) DE NORMANDIE

---

## *1- PRSE3 de Normandie: élaboration et priorités d'actions*

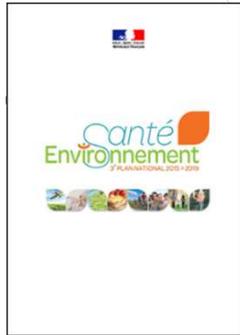
**Mme Nathalie LUCAS**, chargée de mission prévention en santé environnement, ARS

**Mme Pascale GONDEAUX**, chargée de mission qualité de l'air, DREAL

## *2- Actions de réduction des produits phytosanitaires en Normandie*

**Mme Florence BALKE**, cheffe de projet ECOPHYTO II, DRAAF

# CONTEXTE - METHODOLOGIE DE TRAVAIL



## Déclinaison du Plan National :

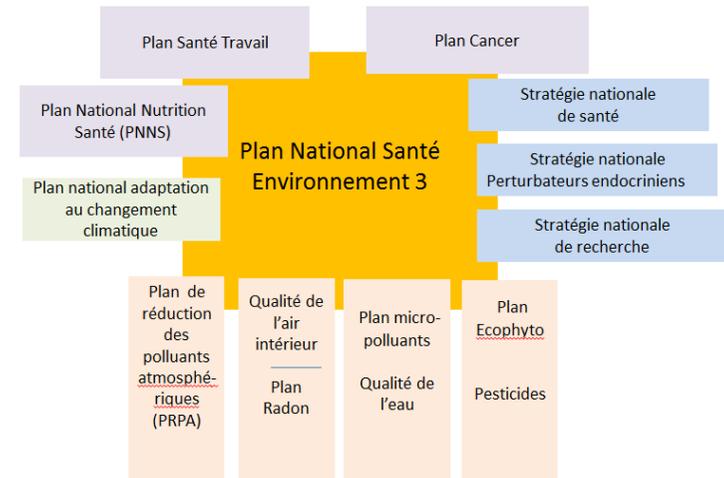
- 4 catégories d'enjeux et 104 actions
- Un plan au croisement des politiques publiques
- Confortée par la stratégie nationale de santé

## Prise en compte des enseignements des PRSE2:

- Ancrage territorial
- Valorisation des actions, accompagnement et soutien des initiatives locales
- Cohérence avec les autres plans ou démarches
- Partenariats à développer

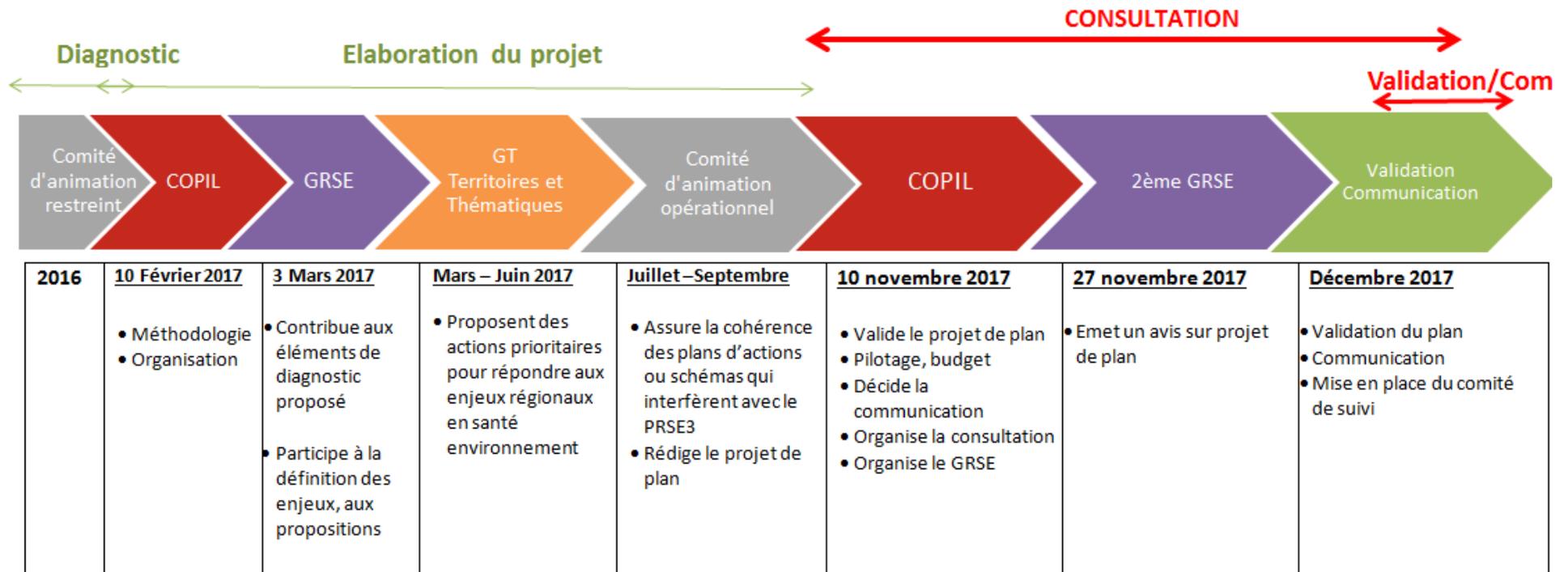
## Trois exigences pour le PRSE3 :

- **Un ancrage territorial** dès l'élaboration
- **Un plan complémentaire et cohérent** avec les autres plans dans le domaine de la santé publique, de l'environnement
- **Un plan réaliste, opérationnel** avec un nombre adapté d'actions pertinentes évaluables au plan local et qui pourront être réalisées d'ici 2021





# ELABORATION DU PLAN RÉGIONAL PROCESSUS - CALENDRIER





## 2- ÉTAT DES LIEUX

### Les problématiques et enjeux



## FAITS MARQUANTS

### SANTE

- Surmortalité avant 65 ans (3<sup>ème</sup> région la plus touchée)
- Nombre élevé de cancers : bronches, poumon, plèvre et peau
- Pathologies respiratoires et allergies en hausse
- Maladies de l'appareil circulatoire (3<sup>ème</sup> région la plus touchée)
- Obésité

### ENVIRONNEMENT

- Etalement urbain marqué
- Dépassement de valeurs limites réglementaires de qualité de l'air
- Déplacement en voiture majoritaire
- Utilisation des pesticides en hausse
- Dégradation des ressources d'eaux souterraines et superficielles
- Apparition d'espèces nuisibles à la santé
- Habitat ancien
- Potentiel radon dans l'Ouest de la région

## ENJEUX

- Aménagement et environnement favorable à la santé
- Mobilités actives
- Réduction des pesticides
- Protection de la ressource en eau
- Sécurisation des systèmes d'alimentation en eau potable
- Lutte contre les espèces invasives et les pollens allergisants



# REFLEXIONS EN GROUPES DE TRAVAIL: concertation, cohérence renforcée

## ELABORATION DU PRSE 3

**9 Groupes de travail  
18 réunions  
350 personnes associées**

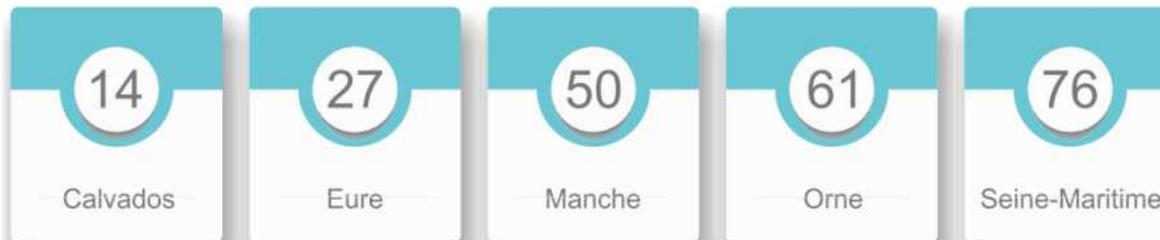
### GROUPES THEMATIQUES



Initiatives et priorités des territoires

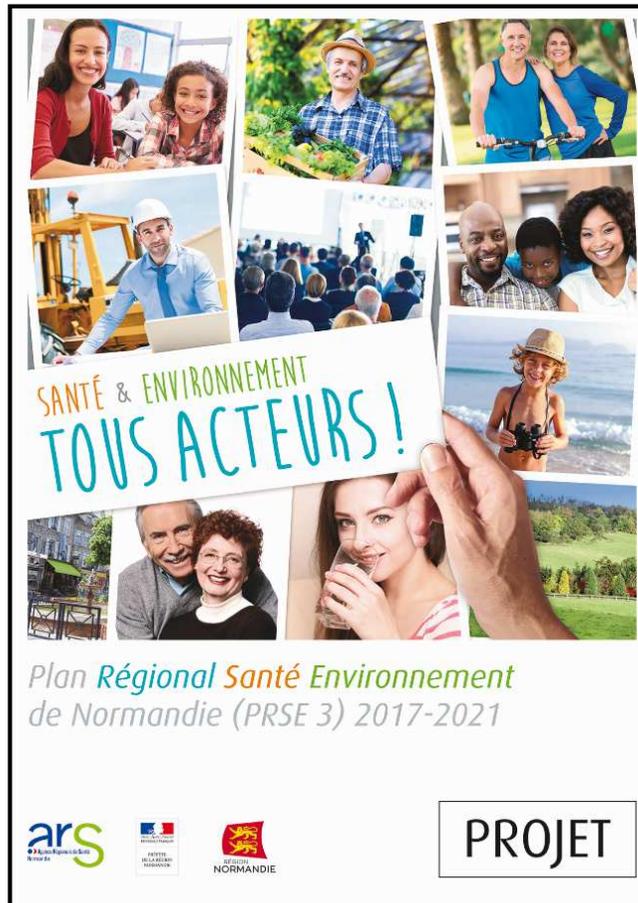
### GROUPES TERRITORIAUX

Renforcer les dynamiques locales et Agir pour un environnement favorable à la santé



Priorités PNSE3 déclinables

# PLAN D' ACTIONS SANTÉ ENVIRONNEMENT



## SANTÉ & ENVIRONNEMENT TOUS ACTEURS

# LES PRIORITES DU PRSE 3

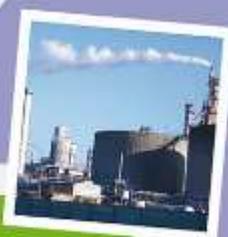
## AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE ET LITTORALES

- 1 Protéger la ressource en eau destinée à la consommation humaine
- 2 Améliorer la sécurité sanitaire de l'eau distribuée
- 3 Améliorer la qualité des eaux de baignade et du littoral



## LIMITER L'EXPOSITION À LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR ET AUX ESPÈCES NUISIBLES À LA SANTÉ HUMAINE

- 1 Améliorer la qualité de l'air extérieur et limiter son impact sur la santé
- 2 Prévenir les effets sanitaires liés aux espèces animales et végétales nuisibles à la santé humaine
- 3 Renforcer la connaissance et l'information et réduire l'exposition des populations aux sols pollués
- 4 Améliorer la connaissance et réduire l'exposition des populations aux bruit et champs électromagnétiques



## AGIR LOCALEMENT POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ POUR TOUS

- 1 Aménager un environnement et un cadre de vie favorable à la santé
- 2 Adopter des modes de vie et des comportements respectueux de l'environnement et favorables à la santé
- 3 Faciliter les démarches locales et participatives



## AGIR POUR DES BÂTIMENTS ET UN HABITAT SAINS

- 1 Réduire les risques pour la santé liés à l'environnement intérieur dans les bâtiments existants
- 2 Promouvoir un logement et des environnements intérieurs favorables à la santé dans les constructions neuves et les rénovations
- 3 Prévenir les expositions des publics sensibles à l'environnement intérieur



## MIEUX OBSERVER, FORMER ET INFORMER POUR AGIR ENSEMBLE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

- 1 Développer l'observation pour agir au niveau local et en faciliter l'accès
- 2 Renforcer les compétences en santé environnement des décideurs, acteurs au niveau local et des professionnels de santé
- 3 Faciliter l'information des citoyens - Renforcer l'information, la formation et l'éducation des publics sensibles





# AXE TERRITORIAL

## AGIR LOCALEMENT POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE POUR TOUS

AGIR LOCALEMENT  
POUR UN  
ENVIRONNEMENT  
FAVORABLE A LA  
SANTE POUR TOUS

*"Les villes et les intercommunalités sont des acteurs essentiels et pertinents pour agir dans l'ensemble du domaine santé environnement."*

14

1.

AMÉNAGER  
UN ENVIRONNEMENT  
ET UN CADRE DE VIE  
FAVORABLE À LA SANTÉ

2.

ADOPTER  
DES MODES DE VIE ET  
DES COMPORTEMENTS  
RESPECTUEUX DE  
L'ENVIRONNEMENT ET  
FAVORABLES À LA SANTÉ

3.

FACILITER  
LES DÉMARCHES LOCALES  
ET PARTICIPATIVES



# 1- Aménager un environnement et un cadre de vie favorable à la santé

## OBJECTIFS

## EXEMPLES D'ACTIONS

## PILOTES & ACTEURS

**1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION.**

- Réaliser un diagnostic de territoire (besoins, atouts, fragilités) partagé avec les acteurs locaux et représentants des populations, en amont des projets d'aménagement.
- Mettre en place et faire connaître les mesures de protection de la ressource en eau, en priorité des bassins d'alimentation des captages d'eau destinée à la consommation humaine.
- Aménager l'espace public pour répondre aux besoins et usages des populations, améliorer le cadre de vie et accessibles à tous: signalétique, mobiliers urbains, accès aux services, ambiance urbaine et esthétiques, éclairage et sécurité.
- Lutter contre l'étalement urbain pour limiter les déplacements dans le cadre des PLUI.
- Identifier et développer les zones de "nature en ville", préserver les zones de biodiversité dans les documents de planification.
- Expérimenter les démarches d'évaluation d'impact en santé (EIS) dans les projets d'aménagement.

**PUBLIC(S)** : population  
**PILOTES** : collectivités, acteurs locaux  
**PARTENAIRES** : à définir selon l'action engagée

**2 RÉDUIRE LES EXPOSITIONS ET LES NUISANCES POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE.**

- Construire ou réhabiliter un bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustiques, matériaux sains...) pour lutter contre le bruit, les îlots de chaleur, réduire les besoins énergétiques.
- Mettre en œuvre les plans et actions de réduction des expositions liées aux déplacements (air, bruit...).
- Étendre la démarche "Zéro phyto" à tous usages, tous espaces publics par les collectivités et sensibiliser les jardiniers et particuliers.
- Réduire la production de déchets au niveau local (tri, recyclage, compostage, redevance incitative...).

**PUBLIC(S)** : population  
**PILOTES** : collectivités, acteurs locaux  
**PARTENAIRES** : à définir selon l'action engagée

**3 DÉVELOPPER LES AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ ET AUX MOBILITÉS ACTIVES.**

- Développer les aménagements et/ou infrastructures pour les mobilités actives : parkings relais (pôle multimodal), liaisons douces et voies partagées : vélos, piétons, cavaliers...
- Planifier un réseau de pistes cyclables à l'échelle des EPCI dans le cadre des PLUI. Mettre en place un fléchage ou signalétique pour les cyclistes sans création d'infrastructures supplémentaires (voies vertes...).
- Mettre en œuvre les Plans de Déplacements Urbains.
- Aménager les espaces publics pour tous en favorisant plusieurs activités: promenade, jeux, détente, activité physique, pédagogique (biodiversité, préservation ressource), mise en valeur du patrimoine.

**PUBLIC(S)** : population  
**PILOTES** : collectivités, acteurs locaux  
**PARTENAIRES** : à définir selon l'action engagée



# 2- Adopter des modes de vie et des comportements respectueux de l'environnement et favorables à la santé

## OBJECTIFS



## EXEMPLES D' ACTIONS



## PILOTES & ACTEURS

**1 DÉVELOPPER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION Saine ET LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.**

- Développer des filières d'approvisionnement production-distribution en agriculture locale raisonnée, bio, les faire connaître :
  - identifier les potentiels à l'échelle locale (diagnostic),
  - mettre en place des partenariats de distribution (producteurs - acheteurs) avec les établissements publics (écoles, hôpitaux, maisons de retraite...), secteur privé et entreprises,
  - intégrer les filières dans les politiques d'achat (clauses spécifiques dans les marchés publics).
- Développer l'offre de restauration en bio et/ou locale dans les cantines (marchés publics, plate forme d'achat et mise en relation producteurs/acheteurs).
- Lutter contre le gaspillage alimentaire (information, achat en vrac...).
- Promouvoir la culture de fruits et légumes chez les particuliers disposant d'un jardin.
- Mettre en place des jardins partagés des potagers pédagogiques démonstratifs avec les services espaces verts ou associations.

**PUBLIC(S)** : population, professionnels  
**PILOTES** : collectivités, acteurs locaux  
**PARTENAIRES** : DRAAE Région, CRA, Agriobio, Interbio, REGAL, GRAINE, URCPiE

**2 ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES ET MÉTHODES ALTERNATIVES POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN.**

- Valoriser et faire connaître les bonnes pratiques, dispositifs existants et les démarches locales.
- Modifier les cahiers des charges des marchés publics pour favoriser les produits respectueux de l'environnement et de la santé, limiter les déchets.
- Créer, animer un réseau d'ambassadeurs du "Mieux cultiver - Mieux consommer" avec des collectivités et structures locales pour informer, accompagner
- Sensibiliser les professionnels et le grand public à consommer des produits locaux, de saison et favoriser les circuits courts (marchés, comité d'entreprises...).
- Sensibiliser aux mobilités durables et actives avec les acteurs de l'éco mobilité, associations du territoire (jeunesse, sport, environnement) : création de relais locaux, accompagnement...
- Identifier les dispositifs existants, développer des modes de déplacements collectifs vers les établissements scolaires: pédibus, carapattes, vélo...
- Identifier auprès d'habitants des "foyers témoins" volontaires, mettre en place des ateliers pédagogiques sur les enjeux de santé en lien avec l'environnement (air intérieur, économie d'énergie, réduction des déchets, alimentation de proximité, modes de déplacements...).

**PUBLIC(S)** : population, professionnels  
**PILOTES** : collectivités, acteurs locaux  
**PARTENAIRES** : ARS, DREAL, Région, DRAAE REGAL, GRAINE, URCPiE



# 3- Faciliter les démarches locales et participatives





# AXE TRANSVERSAL

## MIEUX OBSERVER, FORMER ET INFORMER POUR AGIR ENSEMBLE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

MIEUX OBSERVER,  
FORMER ET INFORMER  
POUR AGIR ENSEMBLE  
POUR UN  
ENVIRONNEMENT  
SAIN

*"Pour agir efficacement dans les territoires et faire évoluer les pratiques, les modes de vie, l'observation, la formation et l'information sont des clés d'actions essentielles."*

1.  
DÉVELOPPER  
L'OBSERVATION POUR AGIR  
AU NIVEAU LOCAL ET  
EN FACILITER L'ACCÈS

2.  
RENFORCER  
LES COMPÉTENCES DES  
DÉCIDEURS, DES ACTEURS  
AU NIVEAU LOCAL ET DES  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

3.  
FACILITER  
L'INFORMATION DES  
CITOYENS. RENFORCER  
L'INFORMATION, LA  
FORMATION ET L'ÉDUCATION  
DES PUBLICS SENSIBLES



# AXE THÉMATIQUE EAUX ET LITTORAL

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ET LITTORALES

AMÉLIORER  
LA QUALITÉ DES  
EAUX DESTINÉES À  
LA CONSOMMATION  
HUMAINE ET  
LITTORALES

*"Les objectifs prioritaires visent à accompagner les collectivités dans la protection de la ressource, la sécurisation des systèmes d'alimentation en eau potable et l'amélioration de la qualité des eaux de baignade et du littoral."*

1.  
PROTÉGER  
LA RESSOURCE EN  
EAU DESTINÉE À LA  
CONSOMMATION HUMAINE

2.  
AMÉLIORER  
LA SÉCURITÉ SANITAIRE  
DE L'EAU DISTRIBUÉE

3.  
AMÉLIORER  
LA QUALITÉ DES EAUX DE  
BAIGNADE ET DU LITTORAL



# AXE THÉMATIQUE HABITAT

## AGIR POUR DES BÂTIMENTS ET UN HABITAT SAIN

AGIR POUR  
DES BÂTIMENTS  
ET UN HABITAT  
SAINS

*"Dans des situations extrêmes d'habitats très dégradés, l'environnement intérieur peut porter directement atteinte à la santé physique et psychique des occupants."*

1.

RÉDUIRE  
LES RISQUES POUR  
LA SANTÉ LIÉS À  
L'ENVIRONNEMENT  
INTÉRIEUR DANS LES  
BÂTIMENTS EXISTANTS

2.

PROMOUVOIR  
UN LOGEMENT ET  
DES ENVIRONNEMENTS  
INTÉRIEURS FAVORABLES À  
LA SANTÉ DANS LES  
CONSTRUCTIONS NEUVES  
ET LES RÉNOVATIONS

3.

PRÉVENIR  
LES EXPOSITIONS DES  
PUBLICS SENSIBLES  
À L'ENVIRONNEMENT  
INTÉRIEUR



# AXE THÉMATIQUE ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

## *Limiter l'exposition à la pollution de l'environnement extérieur et aux espèces nuisibles à la santé humaine*

**LIMITER L'EXPOSITION À LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR ET AUX ESPÈCES NUISIBLES À LA SANTÉ HUMAINE**

*"L'évolution des modes de vie et des comportements, et, dans un autre registre, les prémices des conséquences du changement climatique sont à l'origine de nouveaux risques qu'il est nécessaire de prendre en compte."*

- |   |  |
|---|--|
| 1.  | 2.   |
| AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET LIMITER SON IMPACT SUR LA SANTÉ                          | PRÉVENIR LES EFFETS SANITAIRES LIÉS AUX ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES NUISIBLES À LA SANTÉ HUMAINE       |
| 3.  | 4.   |
| RENFORCER LA CONNAISSANCE ET L'INFORMATION ET RÉDUIRE L'EXPOSITION DES POPULATIONS AUX SOLS POLLUÉS | AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET RÉDUIRE L'EXPOSITION DES POPULATIONS AUX BRUIT ET CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES |



# PHASE DE CONSULTATION VALIDATION MISE EN ŒUVRE DU PLAN

---

- **Consultation du projet**
  - 5 CODERST
  - 7 Conseils territoriaux de santé et la CRSA
- **Consultation du public**
- **Approbation** par Mme la Préfète, M. le Président de Région et Mme la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé



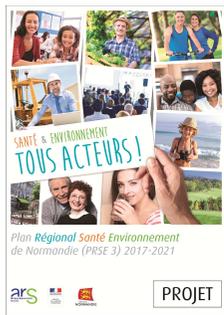
# **Actions de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en Normandie :**

## **Déclinaison régionale du plan Ecophyto**





# Echange avec la salle



# Quelles mises en œuvre opérationnelles et territoriales des priorités du PRSE3 ?

## Exemples d'actions

### *1- Sensibiliser aux enjeux de santé liés à l'environnement et accompagner pour une évolution des comportements dès le plus jeune âge*

**Mme Emmanuelle PRUNEAUD**, Directrice du GRAINE Normandie  
**Mme Genièvre FRANÇOIS**, Coordinatrice URCPIE

### *2- Démarches transversales intégrant les enjeux d'environnement, de santé et de développement cohérent d'un territoire*

**M. Laurent PIEN**, vice-président en charge du pôle Environnement et Ingénierie, Saint-Lô Agglo  
**M. Michel DUMAINE**, vice-Président en charge de la Cohésion sociale, Flers Agglo

### *3- Accompagner les collectivités et les acteurs pour un environnement favorable à la santé*

**M. François BELLOUARD**, Directeur adjoint, DDTM de Seine Maritime



## Modalités d'animation et de suivi du PRSE 3

### M. Nicolas HESSE, Secrétaire Général aux Affaires Régionales

- Responsabilité des pilotes de chaque action en lien avec partenaires et acteurs relais
- Animation du plan par un comité opérationnel d'animation
- Pilotage du plan par réunion régulière du COPIL élargi  
Réunion 15 mars et octobre 2018
- Information du GRSE à mi parcours et pour bilan
- Information régulière des partenaires et acteurs des territoires